

# Des collégiens proposent une loi dans le sport

## L'initiative

Une classe de 6<sup>e</sup> du collège Mandela participe au dispositif pédagogique national Le Parlement des enfants. Cette initiative, portée par l'Assemblée nationale et le ministère de l'Éducation nationale, vise à faire découvrir aux élèves de CM2 et de 6<sup>e</sup> la fonction de législateur à travers la rédaction d'une proposition de loi.

Pour se familiariser avec l'univers démocratique et politique, les enseignants ont provoqué des rencontres et suscité des débats. « Ils ont regardé le documentaire *Les Incorrectes*, débattu de la mixité et de la parité, travaillé sur leurs propres représentations », indique Nathalie Demilly, professeure d'histoire-géographie.

Vendredi matin, la classe de 6<sup>e</sup> a reçu la visite d'Arthur Delaporte, député de la circonscription. Il a enrichi leur expérience par une intervention captivante sur le fonctionnement démocratique des institutions françaises.

Le thème de cette 27<sup>e</sup> édition, centrée sur le sport et plus spécifiquement sur la promotion de l'égalité entre femmes et hommes à travers cette discipline, résonne particulièrement avec les valeurs du collège Mandela. « Ce projet est parfaitement aligné avec les enjeux de mixité et de relations entre les hommes et les femmes, notre cheval de bataille », souligne Frédéric Suard, principal de l'établissement.

## Un dialogue très participatif

La rencontre a été l'occasion pour les élèves de démontrer leur compréhension des institutions. Ils ont pu poser des questions reflétant un niveau d'engagement et de réflexion impressionnant pour leur âge.

Dans le cadre du Parlement des enfants, les classes participantes se doivent de réaliser une proposition de loi. La leur est déjà prête : « Chaque école de France devrait avoir une marraine, chargée de promouvoir le sport féminin. »

Un premier jury se tiendra en mars pour choisir la loi académique qui sera peut-être retenue parmi les 18 en lice pour la finale nationale de juin.



Les élèves du collège Mandela ont rencontré, vendredi, le député Arthur Delaporte (au tableau) dans le cadre du dispositif national Le Parlement des enfants. Ouest-France